

**REQUÉRANT**

Les Entreprises Roland Lajoie Inc.
6221, Marivaux
Saint-Léonard (Québec) H1P 3H6

Att. : Mme Marie-Andrée Saint-Laurent

No : 341

24 mai 2005

Entrée en vigueur

Veillez prendre note que le (s) produit (s) suivant (s) a (ont) été approuvé (s) pour être utilisé (s) conformément au Code de plomberie.

DESCRIPTION

Dispositif permettant d'empêcher l'évaporation de la garde d'eau d'un avaloir de sol, tout en permettant l'écoulement de l'eau.

Ce dispositif est commercialisé sous l'appellation « Trap Guard » et est disponible sous trois numéros de catalogue, à savoir :

- ◆ TG33IP pour insertion dans un tuyau de 3";
- ◆ TG34IP pour insertion dans un tuyau de 4";
- ◆ TG34H pour insertion dans une crépine de 4".

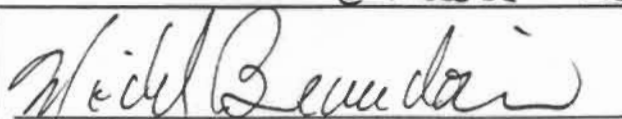
UTILISATION

- ◆ À utiliser conformément au chapitre III - Plomberie, du Code de construction comme méthode équivalente à la protection de la garde d'eau d'un avaloir de sol.
- ◆ Toutefois, la Régie tient à signaler que l'approbation accordée pourra être révoquée en tout temps si ces dispositifs ne donnent pas les résultats escomptés.

FABRICANT

PROSET SYSTEM INC, Laurenceville, GA, USA

d'accord Paul Dupuis


pour la Régie du bâtiment du Québec

SOMIS ET APPROUVÉ
PAR LE
SOUS-COMITÉ D'APPROBATION
DES PRODUITS DE PLOMBERIE